

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

mon compte ameli

Connaissez-vous le **compte ameli** ? C'est un espace personnel, sécurisé, simple et pratique d'utilisation qui réunit les services de l'Assurance Maladie.

« Avec mon compte ameli, je simplifie mes démarches, j'accède à mes informations personnelles / aux nombreux services en ligne et j'évite de me déplacer ! »

Du 5 au 18 septembre, la CGSS lance une campagne de communication « Mon **compte ameli**, mon espace personnel qui me rend bien des services » afin d'accroître le nombre d'ouvertures de comptes ameli via le site internet de l'Assurance Maladie ou les appli smartphone et tablette et de promouvoir l'offre élargie de ses services en ligne.

GRÂCE À MON COMPTE AMELI C'EST FACILE DE

Suivre mes remboursements de soins en temps réel

24 heures sur 24, je consulte l'ensemble de mes remboursements, de mes versements de rentes ou d'indemnités journalières. Je peux aussi télécharger mes relevés mensuels de prestations. Mon **compte ameli** permet notamment de :

- visualiser toutes les informations sur mes remboursements : combien, quand, pour quel acte ?
- rechercher le détail d'un remboursement en particulier et vérifier la bonne transmission à ma complémentaire santé
- disposer d'un aperçu global, mensuel ou annuel, de mes remboursements
- connaître les franchises et les participations forfaitaires restant à ma charge pour chaque acte remboursé.

Effectuer mes démarches en ligne

Plus besoin de me rendre systématiquement à la CGSS, je peux effectuer de nombreuses démarches en ligne : demander mes attestations (droits, indemnités journalières, ...), signaler la perte ou le vol de ma carte Vitale, demander ma Carte Européenne d'Assurance Maladie, contacter la CGSS par e-mail 24h/24 et 7j/7 et même accéder à l'annuaire des professionnels de santé de La Réunion avec géolocalisation.

Découvrir les offres de prévention qui me concernent

En fonction de mon âge, de ma situation (par exemple, une grossesse), de mon état de santé (...), je découvre dans mon espace personnel les conseils et les offres qui me concernent : dépistages, rendez-vous santé, etc. Je peux également consulter une fiche repère sur chacune des offres de prévention qui m'est proposée pour connaître le détail des examens à suivre.

J'OUVRE MON COMPTE AMELI EN QUELQUES CLICS

1 Je me connecte sur ameli.fr et m'identifie à l'aide de mon numéro de Sécurité sociale (tout assuré du régime général peut disposer d'un compte en ligne grâce à son numéro de Sécurité sociale 13 chiffres). Pour obtenir mon mot de passe, j'en fait la demande en ligne.

2 Un code provisoire à 4 chiffres m'est ensuite adressé par voie postale à mon domicile sous quinzaine.

L'envoi de ce code par courrier permet de garantir la confidentialité, une précaution essentielle puisqu'il donne accès à des informations personnelles, telles que les dépenses de santé, les indemnités journalières ou de rentes perçues...

3 Je personnalise mon **compte ameli** et choisis un nouveau code facile à retenir. En cas d'oubli, un nouveau code provisoire peut être renvoyé directement à l'adresse email de l'assuré.



AMELI C'EST AUSSI SUR L'APPLI !

Je télécharge l'appli ameli sur Appstore ou Google Play.

Avec l'appli, j'accède à tous les services de mon compte depuis mon téléphone ou ma tablette, et je peux également consulter mes remboursements de santé, télécharger mes attestations de droits ou d'indemnités journalières, commander ma Carte Européenne d'Assurance Maladie pour être remboursé lors de mes voyages en Europe, vérifier la bonne transmission de mes paiements à ma complémentaire santé...

